



Paris, le 26 mai 2006

### ***COMMUNIQUE DE PRESSE***

CNP Assurances a pris connaissance des communiqués du 25 mai publiés par la Caisse des Dépôts et par la CNCE, qui comportent un important volet relatif aux activités d'Assurances de personnes.

Ce projet d'accord dès lors qu'il aura été traduit dans un document final, conduira à un renforcement des activités de CNP Assurances et à la pérennisation de la structure de son actionnariat.

La situation de CNP Assurances sortirait renforcée de la prolongation jusqu'à la fin de 2015 de ses accords avec le groupe des Caisses d'Epargne.

La prise de contrôle intégrale par CNP Assurances de sa filiale ECUREUIL VIE sera aussi de nature à clarifier et à simplifier ses relations avec le réseau des Caisses d'Epargne, sur un modèle de partenariat analogue à celui qui existe avec le groupe LA POSTE.

CNP Assurances se félicite par ailleurs que ce projet d'accord entre la Caisse des Dépôts et la CNCE prévoie le maintien de la structure de son actionnariat et la prolongation d'un pacte d'actionnaires.

Contact Presse :

Sophie MESSAGER

☎ 01 42 18 86 51

E-mail : [servicepresse@cnp.fr](mailto:servicepresse@cnp.fr)

Contact Investisseurs et Analystes :

Brigitte MOLKHOU

☎ 01 42 18 77 27

E-mail : [infofi@cnp.fr](mailto:infofi@cnp.fr)